



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre



Ordre
National
des
Infirmiers



ORDRE NATIONAL
DES PÉDICURES-PODOLOGUES



ORDRE DES SAGES-FEMMES
Conseil National



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes



Ordre national
des pharmaciens



ONCD
Ordre National
des Chirurgiens-Dentistes

Colloque

« La réforme des professions de santé : entre droit européen et ordonnances »

**Mercredi 14 novembre 2018
de 9h à 13h00**

12 rue de l'Ecole de Médecine - 75006 Paris
Grand Amphithéâtre (RDC)

Organisateurs

- Ordre national des infirmiers
- Ordre national des médecins
- Ordre national des chirurgiens-dentistes
- Ordre national des sages-femmes
- Ordre national des pharmaciens
- Ordre national des masseurs-kinésithérapeutes
- Ordre national des pédicures-podologues
- Chaire Santé de Sciences Po
- Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145

MEMBRE DE

PROGRAMME

8h30-13h00

8h30 Accueil

9h Ouverture Anne Laude/Didier Tabuteau et Patrick Chamboredon/Patrick Bouet

Conférence introductory

Les ordres en 2018 **Marie-Aymée Peyron**, Bâtonnière du barreau des avocats de Paris, Présidente du Comité de liaison des institutions ordinaires (CLIO)

9h30 Session 1 : Les nouvelles dynamiques ordinaires

Présidence : **Anne Laude**, Professeur de droit à l'Université Paris Descartes et co-directrice de l'Institut Droit et Santé (UMR_S 1145)

■ **La réforme des ordres résultant des ordonnances n° 2015-949 du 31 juillet 2015, n° 2017-192 du 16 février 2017 et n° 2017-644 du 27 avril 2017** : **Joël Moret-Bailly**, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lyon (Saint-Étienne) et référent déontologue et lancement d'alertes du CNRS

■ **Les évolutions de l'Ordre national des médecins** : **Patrick Bouet**, Président du Conseil national de l'Ordre des médecins

■ **Les défis de l'Ordre national des infirmiers** : **Patrick Chamboredon**, Président du Conseil national de l'Ordre des infirmiers

Débat

10h45 Un regard extérieur sur les professions de santé

Présentation des résultats du baromètre 360 : **Gaël Sliman**, Président d'Odoxa

11h Pause

11h15 Session 2 : L'accès partiel aux professions de santé

Présidence : **Eric Prou**, Président du Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues

■ **Les enjeux juridiques de la directive 2013/55/UE et de l'ordonnance n° 2017-50 du 19 janvier 2017** : **Stéphane Brissy**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Nantes, membre de l'Institut Droit et Santé (UMR_S 1145)

■ **L'accès partiel à la profession de masseur kinésithérapeute** : **Pascale Mathieu**, Présidente du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

■ **L'accès partiel à la profession de chirurgien-dentiste** : **Cédric Grolleau**, chargé de mission Europe du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes

Débat

12h45 Conclusion

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

INSCRIPTION

Inscription obligatoire en raison des consignes de sécurité
[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

CONTACT

Institut Droit et Santé ■ 01 42 86 42 10 ■ ids@parisdescartes.fr

Chaire Santé de Sciences Po ■ 01 45 49 77 73 ■ isabelle.gourio@sciencespo.fr